

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 00138 Numéro SIREN : 690 501 382 Nom ou dénomination : A. LOHEAC SAS

Ce dépôt a été enregistré le 22/08/2023 sous le numéro de dépôt 5987

Néant ☐

				Exercice N clos le : 31/12/2022		N-1 31/12/2021	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		2		3		4	
		Net		Net			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3		4			
		3					

Désignation de l'entreprise : SAS A. LOHEAC

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6...369...500.....)	DA	6 369 500	6 369 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	636 950	636 950
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	732 733	732 733
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(200 078)	(2 153 737)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	824 517	1 953 659
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	8 363 622	7 539 105
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	193 878	122 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	193 878	122 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 408	2 377
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	992 301	1 216 444
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	73 878	48 082
	Dettes fiscales et sociales	DY	288 885	532 980
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 584	175 017
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 378 056	1 974 900
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 935 556	9 636 005
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 378 056	1 974 900
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 436	1 911

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A. LOHEAC

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 921	FB		FC	5 921	7 409
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF		
		FG	957 754	FH		FI	957 754	731 869
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	963 675	FK		FL	963 675	739 278
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 272	370 987
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 400	105 001
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	974 347	1 215 265
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 921	5 909
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 366	5 156
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(100)	(900)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	335 116	279 563
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	168 232	177 819
	Salaires et traitements*					FY	448 955	517 692
	Charges sociales (10)					FZ	162 887	187 717
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	74 326	102 604
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	3 820	116 287		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	75 650	122 000		
	Autres charges (12)					GE	659	7
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 280 833	1 513 855
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(306 486)	(298 589)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		1 001
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		24 500
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		25 501
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	848	29 500
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	848	29 500
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(848)	(3 999)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(307 334)	(302 588)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A. LOHEAC

Néant ☐ *

						Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA		4 400		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	1 200 000	4 200 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC		119 200		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	1 200 000	4 323 600		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	41 973	153 747		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	26 176	1 804 377		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	68 148	1 958 123		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	1 131 852	2 365 477		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK		109 230		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	2 174 347	5 564 367		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	1 349 830	3 610 708		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	824 517	1 953 659		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières				HY				
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG				
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *				HP				
		{ - Crédit bail immobilier				HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD				
	(9)	Dont transferts de charges				A1		342 187		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)						Exercice N			
	Cession Terrain						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
									1 200 000	
Charges exceptionnelles (dont VNC)						68 148				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N				
						Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Evaluations des produits et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	12
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	12
Honoraires des commissaires aux comptes	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 935 556.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 963 674.87 Euros et dégageant un bénéfice de 824 517.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Unité Economique et Sociale :

Un jugement du Tribunal d'Instance de Rouen en date du 7 décembre 2009 a reconnu l'existence d'une Unité Economique et Sociale entre les sociétés SA LOHEAC, SAS STERNA, SAS ALCA (société liquidée), SARL C.C.M et SAS Transports Loheac de l'Ouest Parisien (en cours de liquidation judiciaire) au motif principal de ce qui existait auparavant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Abandon de créances :

La société LOHEAC a consenti à sa filiale, la société STERNA, un abandon de créance commerciale à hauteur de 400 000 euros hors taxes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Cet abandon de créance a été consenti dans le cadre des relations commerciales entre les deux sociétés sus-désignées et afin de préserver lesdites relations dans la mesure où la société STERNA assure l'activité principale du groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 903		
TOTAL			
Terrains	1 805 670		81 243
Constructions sur sol propre	2 439 713		
Constructions sur sol d'autrui	93 195		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 447		
Installations générales agencements aménagements divers	735 882		
Matériel de transport	11 295		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 576		
Immobilisations corporelles en cours			24 635
TOTAL	5 116 778		105 878
Autres participations	1 674 907		
Prêts, autres immobilisations financières	261 304		
TOTAL	1 936 211		
TOTAL GENERAL	7 055 892		105 878

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 903		
Terrains		26 176	1 860 737	1 860 737
Constructions sur sol propre		323 678	2 116 036	2 116 036
Constructions sur sol d'autrui			93 195	93 195
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 447	2 447
Installations générales agencements aménagements divers		10 130	725 752	725 752
Matériel de transport			11 295	11 295
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 110	24 466	24 466
Immobilisations corporelles en cours		24 635		
TOTAL		388 728	4 833 929	4 833 928
Autres participations			1 674 907	1 674 907
Prêts, autres immobilisations financières			261 304	261 304
TOTAL			1 936 211	1 936 211
TOTAL GENERAL		391 631	6 770 139	6 770 139

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 903		2 903	
Terrains	252 116	18 061		270 177
Constructions sur sol propre	1 963 133	50 003	323 678	1 689 459
Constructions sur sol d'autrui	85 094	1 650		86 744
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 447			2 447
Installations générales agencements aménagements divers	728 668	3 986	10 130	722 524
Matériel de transport	11 002	293		11 295
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 118	333	4 110	24 341
TOTAL	3 070 579	74 326	337 917	2 806 987
TOTAL GENERAL	3 073 482	74 326	340 820	2 806 987

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	18 061				
Constructions sur sol propre	50 003				
Constructions sur sol d'autrui	1 650				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 986				
Matériel de transport	293				
Matériel de bureau informatique mobilier	333				
TOTAL	74 326				
TOTAL GENERAL	74 326				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	122 000	75 650	3 772		193 878
TOTAL	122 000	75 650	3 772		193 878

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	70 000				1 637 907
Sur autres immobilisations financières	1 567 907				
Sur comptes clients	566 517	3 820	1 500		568 837
Autres provisions pour dépréciation	295 804				295 804
TOTAL	2 500 228	3 820	1 500		2 502 548
TOTAL GENERAL	2 622 228	79 470	5 272		2 696 426
Dont dotations et reprises d'exploitation		79 470	5 272		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	260 164	260 164	
Autres immobilisations financières	1 140	1 140	
Autres créances clients	939 624	939 624	
Personnel et comptes rattachés	929	929	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 616	10 616	
Groupe et associés	361 261	361 261	
Débiteurs divers	10 000	10 000	
Charges constatées d'avance	1 982	1 982	
TOTAL	1 585 715	1 585 715	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	40 104		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 408	7 408		
Emprunts et dettes financières divers	36 868	36 868		
Fournisseurs et comptes rattachés	73 878	73 878		
Personnel et comptes rattachés	94 283	94 283		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 899	47 899		
Taxe sur la valeur ajoutée	144 254	144 254		
Autres impôts taxes et assimilés	2 449	2 449		
Groupe et associés	955 433	955 433		
Autres dettes	15 584	15 584		
TOTAL	1 378 056	1 378 056		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	906.8195	7 024			7 024

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris des droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des remises, abais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges

Evaluation des amortissements

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions, log. et brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Terrains et aménagements	Linéaire	3 à 12 ans
Constructions	Linéaire	5 à 40 ans
Installations et agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage indus.	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et info.	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	29 048
Total	29 048

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	972
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 262
Dettes fiscales et sociales	96 675
Autres dettes	15 584
Total	133 493

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 982
Total	1 982

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	6
Ouvriers	2
Total	14

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert le 01/01/1994, la société SAS LOHEAC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LOHEAC - 2, avenue de Caen 76530 GRAND COURONNE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Selon la convention d'intégration fiscal :

"En cas de non-renouvellement de la convention d'intégration fiscale, comme en cas de sortie du groupe d'intégration fiscale avant son expiration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société sera indemnisée par la société LOHEAC (tête de groupe) de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aura été cause : ces surcoûts [...] résulteront généralement [...] de la perte du droit au report des déficits subis pendant l'intégration et non utilisés par la société pendant cette période [...]"

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 320 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		633 041
Abandon de créances (CCM) - 2018	100 000	
Abandon de créances (STERNA) - 2020	400 000	
Abandon de créances (STERNA) - 2016	133 041	
Total (1)		633 041

Ces abandons de créances, sous réserve de retour à meilleur fortune, sont consentis dans le cadre du soutien financier au profit des sociétés STERNA et CCM.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Au 31/12/2022, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à 92 132,23 euros. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

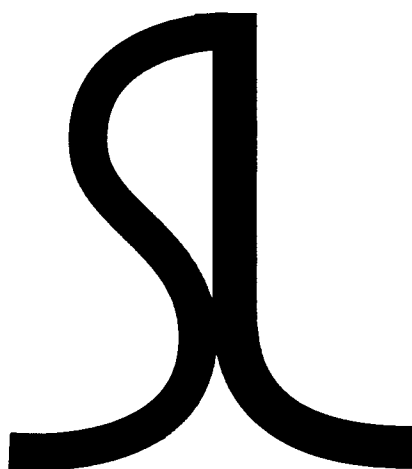
**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRESENTEE
LORS DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2023**

Copie conforme

A. LOHEAC

SAS au capital de 6 359 500 €
Siège social : 2 Avenue de Caen
76 530 GRAND COURONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**



AUDIT LONGUEMART & ASSOCIES

A. LOHEAC

2 Avenue de Caen

76 530 GRAND COURONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. LOHEAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes et les hypothèses retenues et à vérifier que les estimations comptables qui en résultent s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans l'annexe des états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441- 4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion en raison de contraintes techniques.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 8 juin 2023

Cabinet d'Audit Longuemart
Commissaire aux comptes



Catherine LONGUEMART

BILAN ACTIF

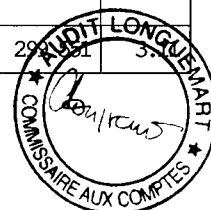
ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	1 860 737	270 177	1 590 560	1 553 554	37 007 2.38
	Constructions	2 209 231	1 776 203	433 028	484 681	51 653 10.66
	Installations techniques, matériel et outillage	2 447	2 447			
	Autres immobilisations corporelles	761 513	758 160	3 353	7 965	4 612 57.90
	Immobilisations en cours				2 682	2 682 100.00
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	1 674 907	1 637 907	37 000	1 604 907	1 567 907 97.69
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés				1 567 907	1 567 907 100.00
	Prêts	260 164		260 164	300 268	40 104 13.36
	Autres immobilisations financières	1 140		1 140	1 140	
	Total II	6 770 139	4 444 894	2 325 246	2 387 290	62 045 2.60
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	1 000		1 000	900	100 11.11
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	939 624	568 837	370 787	432 163	61 377 14.20
	Autres créances	382 806	295 804	87 001	80 565	6 437 7.99
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	7 149 541		7 149 541	6 730 517	419 024 6.23
	Charges constatées d'avance (3)	1 982		1 982	4 570	2 588 56.64
	Total III	8 474 952	864 642	7 610 311	7 248 715	361 596 4.99
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		15 245 092	5 309 536	9 935 556	9 636 005	299 551 3.00

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

261 304

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

WILLIAM

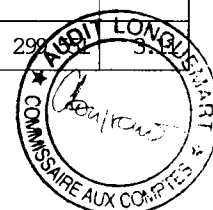


BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 369 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 369 500	6 369 500		
	Réserves				
	Réserve légale	636 950	636 950		
	Réserves statutaires ou contractuelles	732 733	732 733		
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	200 078	2 153 737	1 953 659	90.71
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	824 517	1 953 659	1 129 141	57.80
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	8 363 622	7 539 105	824 517	10.94
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	193 878	122 000	71 878	58.92
	Total III	193 878	122 000	71 878	58.92
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	7 408	2 377	5 031	211.64
	Emprunts et dettes financières diverses	992 301	1 216 444	224 142	18.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 878	48 082	25 796	53.65
	Dettes fiscales et sociales	288 885	532 980	244 095	45.80
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	15 584	175 017	159 433	91.10
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 378 056	1 974 900	596 844	30.22
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 935 556	9 636 005	299 551	3.11

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 378 056 1 974 900



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	5 921		5 921	7 409	1 488	20.08
Production vendue de biens						
Production vendue de services	957 754		957 754	731 869	225 885	30.86
Chiffre d'affaires NET	963 675		963 675	739 278	224 397	30.35
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 272	370 987	365 715	98.58
Autres produits			5 400	105 001	99 601	94.86
Total des Produits d'exploitation (I)			974 347	1 215 265	240 918	19.82
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			5 921	5 909	12	0.21
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 366	5 156	209	4.06
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			100	900	800	88.89
Autres achats et charges externes *			335 116	279 563	55 553	19.87
Impôts, taxes et versements assimilés			168 232	177 819	9 587	5.39
Salaires et traitements			448 955	517 692	68 737	13.28
Charges sociales			162 887	187 717	24 829	13.23
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			74 326	102 604	28 278	27.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 820	116 287	112 467	96.72
Dotations aux provisions			75 650	122 000	46 350	37.99
Autres charges			659	7	653	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 280 833	1 513 855	233 022	15.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			306 486	298 589	7 897	2.64
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1 001	1 001	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		24 500	24 500	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		25 501	25 501	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	848	29 500	28 652	97.12
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	848	29 500	28 652	97.12
2. Résultat financier (V-VI)	848	3 999	3 151	78.79
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	307 334	302 588	4 746	1.57
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 400	4 400	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 200 000	4 200 000	3 000 000	71.43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		119 200	119 200	100.00
Total VII	1 200 000	4 323 600	3 123 600	72.25
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	41 973	153 747	111 774	72.70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 176	1 804 377	1 778 201	98.55
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	68 148	1 958 123	1 889 975	96.52
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 131 852	2 365 477	1 233 625	52.15
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		109 230	109 230	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	2 174 347	5 564 367	3 390 020	60.92
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 349 830	3 610 708	2 260 878	62.62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	824 517	1 953 659	1 129 142	57.80

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

WILLIAM



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 935 556.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 963 674.87 Euros et dégageant un bénéfice de 824 517.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Unité Economique et Sociale :

Un jugement du Tribunal d'Instance de Rouen en date du 7 décembre 2009 a reconnu l'existence d'une Unité Economique et Sociale entre les sociétés SA LOHEAC, SAS STERNA, SAS ALCA (société liquidée), SARL C.C.M et SAS Transports Loheac de l'Ouest Parisien (en cours de liquidation judiciaire) au motif principal de ce qui existait auparavant.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

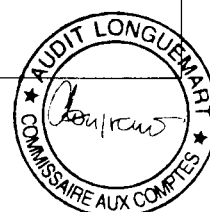
Abandon de créances :

La société LOHEAC a consenti à sa filiale, la société STERNA, un abandon de créance commerciale à hauteur de 400 000 euros hors taxes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Cet abandon de créance a été consenti dans le cadre des relations commerciales entre les deux sociétés sus-désignées et afin de préserver lesdites relations dans la mesure où la société STERNA assure l'activité principale du groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 903		
TOTAL			
Terrains	1 805 670		81 243
Constructions sur sol propre	2 439 713		
Constructions sur sol d'autrui	93 195		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 447		
Installations générales agencements aménagements divers	735 882		
Matériel de transport	11 295		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 576		
Immobilisations corporelles en cours			24 635
TOTAL	5 116 778		105 878
Autres participations	1 674 907		
Prêts, autres immobilisations financières	261 304		
TOTAL	1 936 211		
TOTAL GENERAL	7 055 892		105 878



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 903		
Terrains		26 176	1 860 737	1 860 737
Constructions sur sol propre		323 678	2 116 036	2 116 036
Constructions sur sol d'autrui			93 195	93 195
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 447	2 447
Installations générales agencements aménagements divers		10 130	725 752	725 752
Matériel de transport			11 295	11 295
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 110	24 466	24 466
Immobilisations corporelles en cours		24 635		
TOTAL		388 728	4 833 929	4 833 928
Autres participations			1 674 907	1 674 907
Prêts, autres immobilisations financières			261 304	261 304
TOTAL			1 936 211	1 936 211
TOTAL GENERAL		391 631	6 770 139	6 770 139

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 903		2 903	
Terrains	252 116	18 061		270 177
Constructions sur sol propre	1 963 133	50 003	323 678	1 689 459
Constructions sur sol d'autrui	85 094	1 650		86 744
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 447			2 447
Installations générales agencements aménagements divers	728 668	3 986	10 130	722 524
Matériel de transport	11 002	293		11 295
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 118	333	4 110	24 341
TOTAL	3 070 579	74 326	337 917	2 806 987
TOTAL GENERAL	3 073 482	74 326	340 820	2 806 987

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	18 061				
Constructions sur sol propre	50 003				
Constructions sur sol d'autrui	1 650				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 986				
Matériel de transport	293				
Matériel de bureau informatique mobilier	333				
TOTAL	74 326				
TOTAL GENERAL	74 326				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

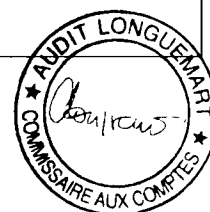
Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	122 000	75 650	3 772		193 878
TOTAL	122 000	75 650	3 772		193 878

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	70 000				1 637 907
Sur autres immobilisations financières	1 567 907				
Sur comptes clients	566 517	3 820	1 500		568 837
Autres provisions pour dépréciation	295 804				295 804
TOTAL	2 500 228	3 820	1 500		2 502 548
TOTAL GENERAL	2 622 228	79 470	5 272		2 696 426
Dont dotations et reprises d'exploitation		79 470	5 272		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	260 164	260 164	
Autres immobilisations financières	1 140	1 140	
Autres créances clients	939 624	939 624	
Personnel et comptes rattachés	929	929	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 616	10 616	
Groupe et associés	361 261	361 261	
Débiteurs divers	10 000	10 000	
Charges constatées d'avance	1 982	1 982	
TOTAL	1 585 715	1 585 715	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	40 104		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 408	7 408		
Emprunts et dettes financières divers	36 868	36 868		
Fournisseurs et comptes rattachés	73 878	73 878		
Personnel et comptes rattachés	94 283	94 283		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 899	47 899		
Taxe sur la valeur ajoutée	144 254	144 254		
Autres impôts taxes et assimilés	2 449	2 449		
Groupe et associés	955 433	955 433		
Autres dettes	15 584	15 584		
TOTAL	1 378 056	1 378 056		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	906.8195	7 024			7 024

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris des droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des remises, abais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges

Evaluation des amortissements

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions, log. et brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Terrains et aménagements	Linéaire	3 à 12 ans
Constructions	Linéaire	5 à 40 ans
Installations et agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage indus.	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et info.	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

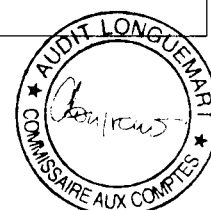
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	29 048
Total	29 048

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	972
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 262
Dettes fiscales et sociales	96 675
Autres dettes	15 584
Total	133 493

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 982
Total	1 982



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	6
Ouvriers	2
Total	14

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert le 01/01/1994, la société SAS LOHEAC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LOHEAC - 2, avenue de Caen 76530 GRAND COURONNE. Elle agit en qualité de tête de groupe.
Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Selon la convention d'intégration fiscal :

"En cas de non-renouvellement de la convention d'intégration fiscale, comme en cas de sortie du groupe d'intégration fiscal avant son expiration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société sera indemnisée par la société LOHEAC (tête de groupe) de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aura été cause : ces surcoûts [...] résulteront généralement [...] de la perte du droit au report des déficits subis pendant l'intégration et non utilisés par la société pendant cette période [...]"

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 320 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

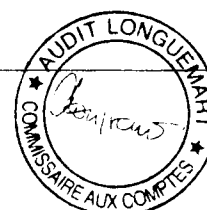
Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		633 041
Abandon de créances (CCM) - 2018	100 000	
Abandon de créances (STERNA) - 2020	400 000	
Abandon de créances (STERNA) - 2016	133 041	
Total (1)		633 041

Ces abandons de créances, sous réserve de retour à meilleur fortune, sont consentis dans le cadre du soutien financier au profit des sociétés STERNA et CCM.

Engagements reçus



ANNEXE

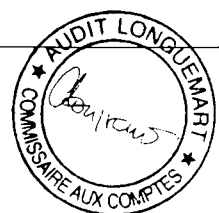
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Au 31/12/2022, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à 92 132,23 euros. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

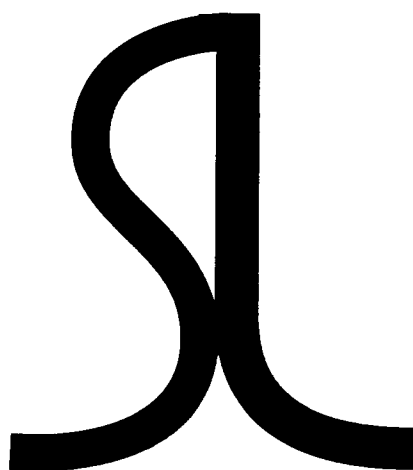
SAS A LOHEAC
76530 GRAND COURONNE

Page : 14

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS STERNA	37 000	986 144		37 000	37 000			6 750 433	158 237		
- SARL CCM	70 000	430 335		70 000				789 114	51 220		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											



AUDIT LONGUEMART & ASSOCIES



177 Rue Eau de Robec
76000 ROUEN

T. 02 32 76 65 65
F. 02 32 76 65 66